ART. 38 N° 669

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)	
Commission	
Gouvernement	
Adopté	
AMENDEMENT	° 669
présenté par Mme Hélène Geoffroy	
ARTICLE 38	
I. – À la dernière phrase de l'alinéa 48, substituer aux mots :	
« sur les »	
les mots :	
« aux ».	
II. – En conséquence, à la même phrase, substituer à la seconde occurrence du mot :	
« les »	
le mot :	
« aux ».	
EXPOSÉ SOMMAIRE	

Amendement rédactionnel.